

**Séance de la Commission d'établissement de l'Elysée<sup>1</sup>**  
**Lundi 31 mai 2016 de 19h00 à 21h00**  
Collège de l'Elysée, Atrium

- Parents :** Mmes Florence **Auras** (Présidente), Sylvie **Pellaton Leresche**,  
M. Alexandre **Flückiger**.
- Professionnels :** Mme Michèle **Lizzola**, MM., Christophe **Pidoux** (Directeur),  
Hughes **Renaud**, Alexandre **Vuillemin**, Guillaume **Weber**.
- Organisations :** Mmes Véronique **Biollay Kennedy**, Magali **Weber**, M. Jean-  
Paul **Stadelmann**.
- Excusés :** Mme Lucy **Trochet**, MM. Pierre **Cambrosio**, Vincent  
**Cruchon**, Olivier **Faller**.

**1. PV de la dernière séance :**  
Accepté

**2. Ordre du jour :**  
Accepté

**3. Echange des « quatre quarts »**

**Organisations :**

**Le Foyer du Servan** fêtera son 100<sup>ème</sup> anniversaire les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet prochain pour un public de jeunes et d'adultes. Programme riche et varié (spectacles, concerts, cœurs...).

A la recherche de « familles-relais » : Au Servan, environ 15 jeunes restent au Foyer pendant les week-ends. D'autres jeunes, placés dans d'autres institutions, sont dans la même situation. Pour faire mieux, celles-ci, en collaboration avec le SPJ, sont à la recherche de « familles-relais », dans tout le canton de Vaud, qui accepteraient de donner de leur temps comme bénévoles à ces enfants en fin de semaine. La formule est souple. Ces familles peuvent choisir quand ils veulent les recevoir, même ponctuellement, et ce qu'ils envisagent de faire avec eux. Aucune formation particulière n'est requise.

La seule condition consiste, pour les intéressés, à rencontrer les représentations des foyers des enfants concernés et du SPJ pour deux entretiens et à les assurer de leur soutien si elles acceptent de s'investir.

Le printemps du **CPO** est chargé en lien avec les questions que posent à l'avenir de l'association, la fin du bail de leurs locaux, prévue en 2017. L'association avait proposé de reprendre ces locaux, devenus vétustes, pour 1fr. symbolique, une proposition qui a été plus ou moins bien reçue par la Municipalité de Lausanne.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Le projet de transformations du CPO en maison de quartier n'a pas non plus convaincu le Comité de l'association. Celle-ci continue donc ses réflexions et ses démarches de communication autour de ses projets.

Cette campagne passe aussi par la diffusion des bons résultats d'un sondage, parus en mars dernier, que le CPO a réalisé en 2015 auprès de la population du quartier Sous-Gare. Avec un bon retour de 30% de réponses sur environ 1500 personnes contactées, cette enquête met en évidence l'intérêt et l'attachement du quartier au CPO.

Depuis, la Ville a décidé de prolonger le bail pour 5 ans, ce qui permet au CPO d'approfondir son travail en vue de faire de nouvelles propositions dans le sens d'offrir de nouvelles prestations à un plus large public (par ex, revenir au théâtre). Son objectif consiste aussi à faire comprendre à la Ville sa volonté de négocier avec elle en tant que partenaire. L'association souhaite également que d'autres partenaires, comme les responsables d'APEMS et des activités parascolaires qui ont lieu au CPO, voire l'Etablissement de l'Elysée, puisse rejoindre la table des négociations. Pour la Municipalité, l'association doit avant tout justifier ses besoins et son existence.

**Le GLAJ-Vaud** informe qu'il a mis sur pied un nouveau site internet dans le cadre d'une campagne visant à la lutte contre le tabagisme des jeunes.

#### **Parents :**

La présidente informe que le compte rendu du dernier Conseil d'établissement est à disposition de ceux qui le lui demandent.

Quelques propositions et réflexions issues de cette séance :

- Créer des partenariats avec d'autres CET sur des projets susceptibles d'intéresser celle de l'Elysée, un moyen d'économiser le travail de la commission tout en étant visible auprès d'un plus large public.
- Le Conseil des élèves de l'Elysée a-t-il participé au sondage sur les incivilités scolaires élaboré par la Ville de Lausanne ? La réponse est oui, à deux reprises sans qu'il y ait eu de résultats. Suggestion est faite que la CET réfléchisse aux missions de ce Conseil des élèves.
- La possibilité existe que les représentants des parents de la CET qui le souhaitent puissent être automatiquement reconduits à la fin de cette législature.

#### **4. Débriefing de la Soirée des parents**

La présidente remercie chaleureusement la Direction de l'Elysée et ses enseignants pour leur engagement dans l'organisation de la soirée dont les échos sont très positifs.

Pour information :

- Coût de la soirée : 850.-.
- Nombre de participants : environ 450 personnes.
- 1100 flyers et 900 autocollants distribués.

De leur côté, les représentants de l'Elysée soulignent que les interventions d'Action Innocence ont également été très appréciées par les enseignants et les élèves concernés au point que d'autres enseignants seraient partisans de poursuivre cette action de prévention.

Au vu de cet important succès, la question se pose de la fréquence des soirées des parents puisque ceux-ci semblent demandeurs de ce genre d'événement.



Chacun relève l'intérêt d'organiser, sur le modèle de cette année, une journée de l'Elysée sur une thématique commune réservée autant aux parents, qu'aux élèves et aux enseignants.

Pour une nouvelle édition, la présidente suggère d'étudier la possibilité d'inviter le Docteur Olivier Revol, neuropsychiatre de l'enfant et de l'adolescent, spécialiste des troubles des apprentissages, en particulier le trouble de l'attention et l'hyperactivité, et spécialiste des enfants « HP ».

Critique de la soirée :

- La conférence, trop longue, a manqué d'interactions avec le public qui n'a pas pu obtenir les réponses à ses questions, voire pas eu le temps de les poser. Le sujet aurait pu être traité de manière plus pointue.

## **5. Avancement du projet Règlement**

Le règlement rédigé, le travail en cours consiste à trouver la forme illustrative pour en communiquer le contenu aux destinataires de la manière la plus efficace possible. L'idée retenue est celle de pictogrammes qui illustreraient pour chaque objet du règlement les droits et devoirs des élèves, les obligations et moyens de communiquer à l'intention des parents et les valeurs défendues par l'établissement de l'Elysée. Ces représentations graphiques devraient aussi figurer sur différents supports et pouvoir être utilisés dans différents contextes comme, en particulier, celui de la médiation.

Le groupe de travail a choisi de collaborer avec Mme Helen Tilbury pour ce projet d'illustration. Spécialisée dans la communication institutionnelle, associative et les médias, elle a déjà illustré des travaux qui touchent le domaine de la formation et de l'éducation mais aussi la santé et la culture. Une première séance a déjà eu lieu avec elle pour préciser la formule qui sera soumise à la CET.

## **6. Avancement du projet des salles de physique et de sciences**

Celles-ci ont déjà été vidées en vue de leur transformation sauf que le projet est bloqué pour pouvoir être soumis au service cantonal du patrimoine lequel ne semble pas défendre le même point de vue que l'ECA. Les salles sont donc vides mais pour l'instant inutilisables. Si tout indique que le planning initial des travaux ne sera pas respecté, le projet avance néanmoins. Des séances sont fixées pour préciser l'affectation des locaux, un calendrier des travaux et le choix des meubles et du matériel par les enseignants concernés.

A relever l'avancement du projet d'agrandissement de la bibliothèque qui permettra de l'ouvrir pendant les pauses de 10h et de 12 à 13h. Il est aussi prévu d'engager une nouvelle bibliothécaire. Certains se demandent pourquoi la bibliothèque de l'Elysée ne serait pas ouverte toute l'année, comme c'est le cas dans d'autres établissements qui font aussi recours à des bénévoles pour l'assurer.

## **7. Proposition développement communication école-parents**

Si la réputation de l'Elysée est bonne, il s'agirait de la revivifier en améliorant la communication enfants-parents qui est trop souvent au bon vouloir des enfants. A titre d'exemple, le site internet de l'Elysée est difficile à activer et plusieurs pages Facebook Elysée existent en parallèle.



La direction précise qu'elle n'a pas les ressources en personnel pour alimenter et améliorer ces outils de communication, même si, à ses yeux, la question de savoir comment communiquer et avec quels supports fait partie de ses préoccupations. De plus, les établissements ont très peu de marge de manœuvre sur ces problèmes. Pour certains il existe cependant des moyens de communiquer très faciles à introduire qui demandent peu d'investissement.

Les représentants des parents posent à nouveau le problème de l'absence de listes de classe. La proposition est notamment faite que sur une des circulaires distribuées aux parents par l'établissement en début d'année scolaire figure aussi la question de savoir si oui ou non ceux-ci sont d'accord pour communiquer leurs coordonnées en vue de l'élaboration de listes de classe. D'un point de vue juridique, il n'existe pas d'obstacle. Cette demande ne contredit pas la protection des données et le respect de la confidentialité si les parents ont le choix de transmettre ou non leur numéro de téléphone.

Du côté des enseignants, on souligne les difficultés qu'il y aurait à enregistrer ces données personnelles et le problème des situations conflictuelles. On se demande aussi pourquoi ce serait à l'école de recueillir et de diffuser ces informations. Il s'agirait d'abord de vérifier les contraintes faites aux établissements en la matière.

## **8. Divers et fin**

M. Wuillemin remet sa démission de la CET et sa place au concours.

Le mode d'élection des nouveaux représentants des parents reste à préciser. Deux places sont à repourvoir et des parents se sont signalés comme étant intéressés à les occuper.

**Prochaine séance** : le jeudi 15 septembre 19h00, dans l'Atrium.

SEPS/30.08.2016/a.r

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne cet@lausanne.ch tél. 021 315 64 35 fax 021 315 60 04
---